

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE LA COMMUNE DE LES GRANDES CHAPELLES**

0-0-0-0-0-0-0

Séance du 07 octobre 2022

0-0-0-0-0-0

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-deux, le sept octobre à vingt heures trente, le  
En exercice : 11 Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,  
s'est réuni  
Présents : 10 au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Dominique GAMICHON, Maire.  
Votants : 10

Date de la convocation :  
01 octobre 2022

Présents : Mrs Dominique GAMICHON, Francis LITWIN, Francis COLLET, Mme Céline DALLEMAGNE, M. Florian LUTZ, Mmes Marine ROSSI, Jennifer VAIRELLES, Karine MAUVAIS, Mrs Olivier PETITJEAN et Norbert-Gérald PITIOT

Absents : M. Philippe CRINDAL

Date d'affichage :  
01 octobre 2022

M. Florian LUTZ a été nommé secrétaire.

**CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION A TEMPS COMPLET**

Monsieur le Maire informe que l'ATSEM en poste actuellement à l'école maternelle est transférée à l'école élémentaire pour d'autres fonctions, il est donc nécessaire de créer un nouveau poste d'ATSEM pour l'école maternelle à compter du 01/09/2021.

Cet agent sera rémunéré par rapport au grade d'agent spécialisé principal de 2<sup>ème</sup> classe des écoles maternelles contractuel, à temps non complet de 33h30/35h, à l'échelon n°1 et l'Echelle C2, indice brut 356, indice majoré 334.

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

- ACCEPTE la création du poste d'ATSEM pour l'école maternelle.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Préfecture  
Le .....  
Et publication ou notification  
Du .....

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour extrait conforme,  
à LES GRANDES CHAPELLES, le 07 octobre 2022  
Le Maire,

